

SCHWEIZERISCHER BUNDES RAT
 CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
 CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

1466

Décision

Decisione 6 août 1990

extraordinaire par conférence
 téléphonique

Sanctions économiques envers l'Irak
 Proposition verbale du DFAE du 6 août 1990

Participent à la discussion Messieurs Koller, Président, Cotti, vice-président, Delamuraz, Felber et Ogi, conseillers fédéraux ainsi que Monsieur le Chancelier Buser et M. Couchepin.

Où le chef du DFAE,
 Après discussion, il est

d é c i d é

1. Le DFAE présentera, ce soir encore, au CF un projet d'ordonnance relative à des sanctions économiques autonomes envers l'Irak.
2. La Ch. F. transmettra aux Conseillers fédéraux les décisions prises par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans ce domaine.
3. Une nouvelle conférence téléphonique est fixée au 7.8.1990 à 0600. La Ch. F. l'organise.
4. Entre-temps, la Ch.F. publiera un communiqué d'entente avec le DFAE. (Voir annexe)
5. Le DFAE est autorisé à informer les missions suisses en Irak et au Koweït de l'imminence de sanctions autonomes de la Suisse, pour qu'elles renseignent les membres de la colonie suisse dans ces pays et qu'elles prennent toutes mesures de précaution utiles.

Extrait du procès-verbal:

MM. les Conseillers fédéraux
 MM. les Secrétaires généraux
 BK (Br, FC, AC, Wa, Reg.)

pour extrait conforme:
 le secrétaire





SCHWEIZERISCHE BUNDESKANZLEI
 CHANCELLERIE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE
 CANCELLERIA DELLA CONFEDERAZIONE SVIZZERA

Communiqué

Konflikt Irak - Kuwait

Der Bundesrat wird sich mit autonomen Wirtschafts-Sanktionen gegenüber dem Irak und Kuwait befassen.

Der Bundesrat hat sich am Montag um 18 Uhr an einer Telefon-Konferenz über die Lage im Mittleren Osten orientieren lassen, nachdem er schon im Verlaufe des Nachmittags eine Reihe von schriftlichen Unterlagen dazu erhalten hatte. Er hat das EDA beauftragt, ihm noch am gleichen Abend eine Verordnung zu unterbreiten, welche autonome Wirtschafts-Sanktionen vorsieht.

Der Bundesrat wird darüber beraten und entscheiden, sofern auch der Sicherheitsrat der Vereinten Nationen ähnliche Massnahmen beschliessen wird. Er hat deshalb eine neue Telefon-Konferenz für Dienstag vorgesehen.

Nach einem allfälligen Entscheid wird die Verordnung unverzüglich veröffentlicht.

Conflit Irak - Koweït

Le Conseil fédéral va examiner des sanctions économiques autonomes envers l'Irak.

Au cours d'une conférence téléphonique tenue lundi à 1800 heures, le Conseil fédéral a été informé des développements de la situation au Moyen-Orient, après avoir reçu plusieurs informations écrites au cours de l'après-midi. Il a chargé le DFAE de préparer, au cours de la soirée encore, un projet d'ordonnance prévoyant des sanctions économiques autonomes de la Suisse.

Le Conseil fédéral en discutera dès que le Conseil de sécurité des Nations Unies aura, de son côté arrêté de semblables mesures. Il a, dès lors, appointé une nouvelle conférence téléphonique pour mardi.

L'ordonnance sera publiée dès qu'une éventuelle décision aura été prise.

6 août 1990

CHANCELLERIE FEDERALE
 Service d'information